



MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissance : Raphaël LE
SCIELLOUR NIO, 29/12

Décès : Jocelyn PETITBOIS,
05/01 - Philippe GAUL, 07/01
Jean-Paul CADIO, 18/01

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

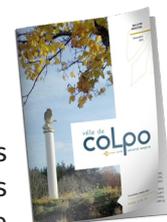
Modification du RIFSEEP : Ouverture aux agents contractuels - Subventions aux associations extérieures - Autorisation d'engagement des crédits d'investissement - Désaffectation et déclassement d'une partie de voirie relevant du domaine public communal et intégration au domaine privé en vue d'une cession Rue Nationale.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations

ACTUALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Le dernier bulletin municipal est en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres colpéennes. Il met en images l'année 2022 à Colpo, et les grands projets à venir... Comme l'année dernière, vous y trouverez en dernière page, le calendrier de collecte pour 2023. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez prendre contact avec la Mairie ou vous rendre directement sur place pour le récupérer. Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune.



PROGRAMME DE L'ALSH

Le programme des **activités des mercredis pour les mois de janvier, février et mars** est disponible ! Retrouvez-le sur le site internet de la commune rubrique « Services aux habitants »/Enfance-jeunesse/ALSH



GENDARMERIE - PLAINTES EN MOBILITÉ

La Gendarmerie de Grand-Champ se déplacera en Mairie de Colpo afin de recueillir vos plaintes, doléances ou demandes d'informations. Ils vous recevront **sans rendez-vous le lundi 6 Février 2023 de 14h30 à 16h30.**

THÉÂTRE : LES COLPOSCENIES

Le **dimanche 19 février à 15h30**, la Compagnie MANDARINE de Brech présentera une pièce intitulée « Elle s'appelait Clara ... » à l'Espace Camerata. Un bel hommage à la pianiste Clara Haskil, née en 1895 à Bucarest, morte en 1960 dans la gare du Midi à Bruxelles. Enfant prodige, à 3 ans elle reproduit les mélodies que lui joue sa mère pianiste. Elle est vite séparée de sa famille pour étudier le piano à Vienne puis à Paris. De santé fragile, le caractère bien trempé, doutant jusqu'à la fin de sa vie de ses talents d'interprète, Clara ne connaîtra la renommée internationale qu'à l'âge de 55 ans. Sur scène, c'est la communion totale entre la comédienne, qui joue tous les rôles, et la pianiste, intimement associée à l'histoire chaotique de Clara. Avec Patricia MARCELLIN, Gaëlle MANDART-BEYSSAC au piano et Armel MANDART à la mise en scène.



Ouverture au public : 14h30 | Entrée 7 € | Gratuit - 13 ans | Sans réservations

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

La commune a engagé depuis octobre 2022 la procédure pour la reprise des concessions funéraires en état d'abandon. La liste des concessions concernées est disponible en mairie. Pour ce qui concerne les concessions à durée limitée, la demande de renouvellement doit se faire dans les deux ans suivant l'échéance de la concession. Passé ce délai, le terrain sur lequel est sis la concession fait retour à la commune sans aucune formalité, aucune publicité et ce quel que soit son état général à la fin de la durée de la concession. **Dès à présent, la commune invite tous les concessionnaires ou titulaires de concession échue à s'adresser à la mairie pour le renouvellement ou l'abandon.** Toutefois, la mairie vous informera de son intention de reprendre la concession, soit par courrier pour les personnes connues, soit par panneau au pied des sépultures concernées dans les prochaines semaines.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Exposition photos : Regards de voyageurs « Quelque Part en France »
du 07 février au 11 mars 2023.

Une sélection de six photos par exposant donne un aperçu de la diversité des destinations, des lieux visités et des centres d'intérêt. Graphisme, paysages, portraits, scènes de rue se juxtaposent en un kaléidoscope Cette exposition est une invitation à découvrir d'autres horizons ou tout simplement à rêver d'ailleurs.

Exposition photographique

Regards de voyageurs

Quelque part en France



FERMETURE POUR TRAVAUX

En raison de travaux d'amélioration énergétique, la médiathèque sera fermée au public du **lundi 30 Janvier au lundi 6 février inclus**. Réouverture public le Mardi 7 Février.

ASSOCIATIONS

RACLETTE DE L'ES COLPO



L'ES COLPO organise une soirée RACLETTE à volonté le **samedi 4 février à partir de 19h** à l'Espace Camerata. Sur réservation uniquement dans les commerces du bourg, auprès d'un membre du bureau ou par téléphone au 06 85 81 07 59. Tarifs : 12€ / -12 ans : 6€

APEL : REPAS A EMPORTER

L'APEL de Notre Dame de Kerdroguen organise une vente à emporter **le vendredi 10 février** ! Au choix : couscous ou jambon braisé / pommes de terre, préparé par le restaurant Chez Tonton. Tarif : 8€ la part, sur réservations avant le 3 février par mail à apel.ndk56@gmail.com ou par téléphone au 06 19 74 36 74.

JARRET FRITES ATELIER DES TOUT P'TITS

L'association l'atelier des Tout P'tits organise une soirée année 80 avec repas (sur place/à emporter) Jarret/frites le **samedi 4 mars** à l'Espace Camerata. Réservation dans les commerces ou par téléphone au 06 20 34 03 13. Tarif : 13€ adulte / 7€ enfant



DANS HEOL : REPAS ANNUEL

L'association de Zumba Dañs Heol vous informe que son repas annuel aura lieu le **samedi 11 mars** (au lieu du samedi 1^{er} avril). Pour plus d'informations, rendez-vous sur leur page Facebook « Association DAÑS HEOL »

INFORMATIONS DIVERSES

ENQUÊTE LOYERS 2023

L'enquête loyers 2023 va avoir lieu **du 23 janvier au 03 mars prochain**. Dans ce cadre, les locataires et propriétaires du parc privé seront contactés par l'ADIL en soirée afin de répondre à une rapide enquête concernant leur logement.

HORAIRES PHARMACIE

La Pharmacie de Colpo sera désormais ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30.
Renseignements : 02 97 66 80 95



PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 24 février de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**